

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Panel sur l'entreprise durable

Le 6 juin 2009

Allocution de Nancy Neamtan, PDG du Chantier de l'économie sociale

D'entrée de jeu, je veux remercier l'OIT de m'avoir offert l'occasion d'intervenir dans le cadre de ce panel sur le rôle potentiel que l'économie sociale peut jouer dans les stratégies de sorties de crise économique. Depuis 12 ans, je travaille à titre de dirigeante d'une organisation qui a pour mandat de promouvoir et de développer l'économie sociale comme élément essentiel de l'infrastructure socioéconomique du Québec. Je suis également active au sein du réseau intercontinental pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, le RIPESS, et je collabore activement avec des réseaux similaires sur tous les continents. En leur nom, je vous remercie de m'accorder le privilège de m'adresser à vous aujourd'hui.

Compte tenu du temps qui m'est imparti, je vais me concentrer sur trois points majeurs, soit : premièrement, quelques éléments conceptuels et de définition; deuxièmement, un aperçu rapide du développement et de l'étendue de l'économie sociale sur le plan international; et troisièmement, quelques facteurs clé permettant de maximiser sa contribution à la sortie de crise.

L'économie sociale : quelques éléments conceptuels et de définition

Depuis dix ans, nous avons retenu la définition suivante de l'économie sociale en vue de favoriser son développement : *L'économie sociale repose sur les entreprises sans but lucratif et les coopératives issues du milieu ayant une mission sociale et économique. Autonome par rapport à l'État, son fonctionnement est démocratique et promeut la participation individuelle et collective. Le capital et l'argent sont considérés comme des outils au service de la communauté ou de ses membres.*

En d'autres mots, l'économie sociale comprend une très grande variété d'entreprises et d'organisations qui produisent des biens et des services dans le but explicite de maximiser les impacts positifs sur les plans social, environnemental et culturel. À ce titre, je crois ne pas me tromper en affirmant que les entreprises d'économie sociale correspondent à la vision et à la définition de l'entreprise durable que partagent les membres de l'OIT.

Historiquement, l'économie sociale a joué un rôle important dans le contexte de crises économiques et de sorties de crise. Les premières coopératives et mutuelles ont vu le jour au 19^{ème} siècle en Europe et, en Amérique du nord, en même temps que naissaient les premières organisations syndicales vouées à la défense des intérêts du monde ouvrier dans le nouveau contexte d'industrialisation et ses conséquences sur la condition ouvrière.

Aujourd'hui, le contexte est sensiblement le même. Depuis 20 ans, de récession en récession, l'économie sociale a pris la forme d'un mouvement global qui sert non seulement à réagir aux impacts négatifs des crises successives, mais également à proposer une vision plus large d'une économie plurielle et inclusive basée sur le développement durable.

Ce mouvement entrepreneurial enraciné dans les communautés est plus que la somme des entreprises individuelles qui créent des emplois et qui produisent des biens et des services. Dans plusieurs pays, l'économie sociale émerge comme un système intégré de l'innovation sociale, enraciné dans le développement local et régional et soutenu par de nouveaux modes de gouvernance fondés sur de nouveaux partenariats avec les gouvernements, les organisations syndicales et le secteur privé. Ce mouvement est nommé différemment selon le contexte national ou continental où il émerge : soit, économie solidaire, entreprises

sociales, innovation sociale, développement économique communautaire, tiers secteur, secteur coopératif et sans but lucratif ou entreprises communautaires.

Une définition large de l'économie sociale comprend également l'émergence de nouvelles institutions financières et de véhicules de financement de même que de nombreux outils économiques novateurs et de propriété collective. Dans certains pays, au Canada par exemple, les organisations syndicales, par le biais, entre autres, de fonds de pension, sont devenues des investisseurs en économie sociale dans le cadre d'une stratégie globale pour créer des emplois décents et répondre à différents besoins des collectivités.

À l'échelle nationale, régionale, continentale et intercontinentale, des réseaux se construisent sur le terrain pour promouvoir et développer l'économie sociale. Dans plusieurs pays, les gouvernements mettent en œuvre différentes initiatives politiques : des institutions internationales comme l'OCDE et le PNUD documentent de plus en plus la croissance de l'économie sociale et les politiques novatrices à travers le monde.

La visibilité croissante de l'économie sociale a soulevé un certain nombre de questions au sein des organisations syndicales de même qu'au sein des institutions traditionnelles du secteur privé qui perçoivent parfois ces entreprises comme pouvant entrer en compétition avec les entreprises publiques et privées. Je vais prendre quelques minutes pour discuter de ces préoccupations. L'économie sociale se considère comme une troisième forme d'entrepreneuriat au sein d'une économie plurielle. Ce concept d'économie plurielle reconnaît les rôles spécifiques et complémentaires des entreprises publiques, privées et sociales. Les acteurs de l'économie sociale ne se considèrent pas en opposition aux secteurs publics et privés. L'économie sociale ne vise pas non plus à remplacer les services publics; au contraire dans la plupart des pays, les acteurs de l'économie sociale travaillent en étroite collaboration avec le mouvement syndical pour défendre les entreprises et les services publics. Elle ne se considère pas comme le parent pauvre de l'entreprise privée ou comme un outil pour ramasser les pots cassés sur le plan social et environnemental découlant d'un marché non contrôlé. Les entreprises d'économie sociale contribuent à la création d'emplois et de nouveaux services, aux stratégies de développement régional et local et aux enjeux environnementaux. Ces entreprises placent leur mission sociale, environnementale et culturelle au cœur du processus de création de la richesse. Pour ces entreprises, la notion d'intérêt collectif s'étend bien au-delà de l'intervention directe du gouvernement et vise à soutenir la capacité de la société civile à répondre à des besoins collectifs, telle la création d'emplois décents dans plusieurs secteurs économiques. Elles permettent de répondre à de nouveaux besoins sociaux et environnementaux qui ne peuvent pas être définis de manière mercantile et ce, en combinant justement les ressources publiques, privées et bénévoles dans le cadre d'une approche entrepreneuriale de développement.

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, les entreprises d'économie sociale jouent également un rôle actif dans l'intégration au marché du travail de personnes exclues qui, autrement, vivraient de l'assistance sociale, en leur offrant l'espoir et la dignité par leur contribution à la création de la richesse. Au Nord comme au Sud, ces entreprises aident à identifier et à structurer des emplois au sein de l'économie informelle comme première étape vers la création d'emplois décents.

De plusieurs façons, ces entreprises collectives fournissent au secteur privé traditionnel un exemple des possibilités pour réconcilier des objectifs économiques et sociaux dans le processus de développement entrepreneurial. Dans plusieurs pays en développement où les gouvernements ne disposent pas des ressources nécessaires pour offrir des services complets de santé et d'éducation et où l'investissement privé fait cruellement défaut, l'économie sociale et solidaire constitue une des seules stratégies pour créer de nouvelles activités économiques par la mobilisation citoyenne et l'empowerment communautaire.

Pour toutes ces raisons, l'appui donné à l'économie sociale devrait être considéré comme un rouage important d'une stratégie de sortie de crise. Les entreprises d'économie sociale sont loin d'être des entreprises à risque puisqu'elles ont fait la preuve de leur résilience dans les périodes économiques difficiles. Plusieurs études ont démontré que le taux de survie des entreprises sans but lucratif et des coopératives était plus élevé que celui des PME traditionnelles. Les gouvernements qui soutiennent l'économie sociale sont témoins des taux élevés de bénéfices sociaux et économiques qui en découlent. Les investisseurs privés, eux même dans le contexte de la crise financière, commencent à réaliser tout le potentiel que recèle l'investissement dans l'économie sociale. Depuis un an, malgré le contexte de pertes financières massives, les investissements dans l'économie sociale par la finance solidaire ou sociale ont procuré un retour sur l'investissement modeste mais régulier et ce, avec un minimum de risques.

Au-delà des définitions et des concepts, quelles sont les perspectives de développement de l'économie sociale?

Au Québec, depuis la crise des années 80, l'économie sociale fait de nouveaux gains. Mais il ne s'agit pas là d'un processus spontané. Afin de promouvoir et d'assurer que l'économie sociale réalise son plein potentiel, la société civile québécoise, le gouvernement québécois et, dans une moindre mesure, le gouvernement canadien, ont travaillé main dans la main pour soutenir la création de nouvelles entreprises d'économie sociale et pour consolider et développer les entreprises existantes. En 1996, plusieurs mouvements sociaux, les deux grandes centrales syndicales, des réseaux de développement local, des réseaux de coopératives et d'entreprises sans but lucratif ont décidé, ensemble, de créer le Chantier de l'économie sociale, une organisation de la société civile maintenant reconnue par le gouvernement et les mouvements sociaux comme la voix principale de l'économie sociale au Québec. Aujourd'hui, l'économie sociale est reconnue comme un acteur économique important faisant partie de la stratégie gouvernementale pour le développement d'entreprises régionales et locales, pour la lutte à la pauvreté, pour la création d'emplois et de nouveaux services répondant à des besoins collectifs. Pour parvenir à ce stade de développement, nous avons dû innover dans tous les aspects du développement des entreprises : la mise en place d'outils financiers et de politiques publiques, de nouvelles approches dans la syndicalisation, de nouvelles structures juridiques, de nouvelles approches partenariales dans le domaine de la recherche et de nouvelles façons de développer des marchés. Ces résultats sont le fruit d'initiatives citoyennes et de nouveaux partenariats avec le secteur privé traditionnel et le secteur public.

Ce phénomène ne se limite pas aux frontières du Canada. Aux États-Unis, il existe une longue tradition de développement économique communautaire, de finance communautaire, de participation des travailleurs à l'actionnariat des entreprises et d'implication du secteur sans but lucratif dans la revitalisation des collectivités. L'administration Obama a redonné de l'espoir et de la reconnaissance à ce mouvement. Au cours des derniers mois, le président Obama a annoncé que les investissements dans les *Community Finance Development Institutions* (CFDI institutions financières de développement communautaire) seront doublés. Il a aussi annoncé la création du Bureau de l'innovation sociale à la Maison Blanche qui se penchera sur différentes actions à poursuivre pour soutenir ce secteur. Un réseau américain de solidarité sociale a également été mis sur pied récemment pour formuler des propositions visant à renforcer le développement de l'économie sociale à l'intérieur d'une vision globale de développement durable.

Au Royaume-Uni, la création de la *Social Enterprise Unit* au sein du gouvernement, l'adoption de différentes politiques dans le domaine de la promotion, de l'investissement et des achats de biens et de services ont permis de soutenir l'entreprise sociale. En France, l'économie sociale et solidaire est fermement ancrée dans les structures régionales et

différentes politiques publiques favorables ont été élaborées sur le plan régional et municipal. En Belgique, l'appui public à l'économie sociale s'est concentré sur sa capacité de favoriser l'inclusion sociale par le biais des politiques du marché de travail; par ailleurs, sa pratique évolue et s'oriente vers des mandats plus larges. En Italie, les coopératives sociales se sont développées grâce à des politiques d'achats, notamment en mettant l'accent sur des services communautaires et l'inclusion sociale. En Espagne, l'économie sociale est toujours fortement présente dans certaines régions (la Catalogne, l'Andalousie) et cette présence historique se reflète à travers des réseaux très forts et dans des politiques nationales aussi bien que régionales.

Au cours des dernières années, nous avons été témoins de percées majeures en Amérique latine. Dans plusieurs pays, le mouvement syndical a consacré des ressources importantes pour soutenir l'économie solidaire. Au Brésil, en plus de disposer d'un fort réseau de la société civile appuyé par le mouvement syndical, le gouvernement a mis sur pied le Secrétariat de l'économie solidaire qui coordonne les actions des ministères, assure l'implication de plusieurs mouvements sociaux et le maintien de liens avec les politiques publiques régionales et municipales en faveur de l'économie solidaire. En Bolivie, en Argentine, au Mexique et au Venezuela, de nouveaux réseaux de la société civile s'enracinent et on assiste au développement de nouvelles politiques publiques. En Équateur, un pas de plus a été franchi ; la nouvelle constitution adoptée par référendum en 2008 reconnaît l'importance du modèle de développement social et économique solidaire et une économie plurielle basée sur les entreprises publiques, privées et sociales. La nouvelle constitution bolivienne contient également des orientations similaires.

Sur le continent africain, on assiste à l'émergence de réseaux d'économie solidaire dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord. De nouvelles politiques sont en voie d'être mises en œuvre au Maroc et au Mali et les initiatives d'économie sociale jouissent, en même temps, de solides appuis d'ONG et d'organismes internationaux. (PNUD).

En Asie, il est plus difficile de faire l'inventaire des pratiques émergentes. On se heurte à des problèmes de terminologies différentes. Toutefois, plusieurs initiatives de microcrédit établissent dans différents pays les bases de stratégies plus globales et ambitieuses pour construire une solide économie sociale citoyenne.

Grâce aux connaissances acquises à travers des travaux de recherche et des échanges internationaux, on voit poindre un modèle qui nous permet d'identifier les principaux facteurs favorisant la contribution de l'économie sociale au développement durable.

Un premier facteur ou enjeu est celui de la gouvernance. On ne peut réduire la notion d'économie sociale au développement des entreprises collectives car c'est aussi la manifestation de nouveaux rapports entre le marché, le secteur public et la société civile qui exige des approches novatrices en matière de gouvernance et un engagement ferme pour le dialogue social. Dans des pays comme le Brésil, l'Espagne et le Canada (Québec) , là où l'économie sociale et solidaire a réalisé le plus de gains au plan de la reconnaissance, de nouvelles institutions de la société civile sont apparues et ont été reconnues comme jouant un rôle d'intermédiaires entre le gouvernement et les entreprises et comme nouveaux lieux de dialogue entre les acteurs de l'économie sociale et autres mouvements sociaux, y compris le mouvement syndical. Plusieurs gouvernements fournissent des appuis à ces réseaux, reconnaissant leur contribution à l'innovation sociale et à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces.

Le deuxième enjeu est l'importance de la reconnaissance formelle de l'existence et de la légitimité de l'économie sociale, non pas comme un sous-produit du secteur privé ou un prolongement des services publics, mais comme une composante essentielle d'une

économie plurielle. De là découle le besoin d'adapter les politiques publiques traditionnelles pour le développement entrepreneurial afin de prendre en compte les spécificités de la mission et des structures juridiques de l'entreprise d'économie sociale. En fait, compte tenu de l'objectif fondamental de l'entreprise d'économie sociale de servir les intérêts collectifs, il va de soi que les gouvernements doivent prévoir que ces entreprises collectives bénéficient du même traitement que les PME dans la définition des politiques publiques, soit des aides à la formation, des services aux entreprises adaptés à l'économie sociale, des politiques d'achats favorables et l'intégration de l'économie sociale aux stratégies de développement régional et local.

Le troisième enjeu est l'importance d'adapter les outils d'investissement à la triple reddition de comptes et à la propriété collective qui caractérisent les entreprises d'économie sociale. De nouvelles sources de capitaux voient le jour grâce aux fonds d'investissement socialement responsable, aux investissements des fondations philanthropiques axés sur la mission, aux investissements socialement et économiquement ciblés des fonds de pension et par le biais de politiques publiques dans le domaine de l'investissement. Dans la présente conjoncture de crise financière, ces nouvelles sources de financement, comme je le disais plutôt qui ont fait leurs preuves, attirent de plus en plus l'attention d'investisseurs potentiels. Le défi de créer notre propre circuit de financement international, un marché secondaire pour l'économie sociale et solidaire, retient l'attention de plusieurs pays en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique.

Un dernier enjeu est la nécessité de réaliser davantage de recherches afin de bien comprendre la dynamique de l'économie sociale émergente, d'adapter les outils traditionnels d'évaluation pour prendre la mesure de la profondeur et de l'ampleur de ces initiatives citoyennes et pour tirer des leçons des progrès en voie de réalisation dans différentes régions du monde, d'évaluer leur transférabilité sur une plus grande échelle. Ce travail est déjà en marche et exigera beaucoup d'efforts au cours des prochaines années. J'espère que l'inscription de l'économie sociale à l'ordre du jour de l'OIT se poursuivra et je vous remercie.